



## Qui peu me dire les risque encourus?

Par **nicoprisc**, le **13/10/2009** à **07:54**

Bonjour,

Il y a 5 ans j'ai quitté la France avec mon mari et mes enfants pour venir vivre en Belgique. Nous avons une maison prête à être saisie (en France) ainsi que quelques autres dettes. Depuis que nous sommes partis, plus de nouvelles.

J'aimerais savoir ce que l'on risque si on retourne vivre en France, prison ? service sociaux pour les enfants ? ou juste huissier pour récupération des dettes ? Merci de me répondre.

Bien à vous.